

# Bernard Grasset, éditeur total

*Bernard Grasset, Full Publisher*

**Anthony Glinoer**

Université de Sherbrooke (UdeS)  
Sherbrooke | QC | CA  
anthony.glinoer@gmail.com  
<http://orcid.org/0000-0002-3520-3719>

**Résumé :** Malgré le prestige dont jouit, encore aujourd’hui, la maison d’édition qu’il a fondée, Bernard Grasset n’est jamais tout à fait sorti, depuis sa mort, de « l’indignité nationale » à laquelle il avait été condamné en 1948 pour faits de collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale. Nous revenons ici sur son cas non pas en vue de nous prononcer pour ou contre une réhabilitation du personnage dans la mémoire nationale française, mais pour montrer à travers son exemple que les pratiques, les discours et les représentations forment les différentes facettes d’une même médiation éditoriale.

**Mots-clés :** Bernard Grasset ; édition, France ; discours d’éditeur ; imaginaires littéraires.

**Abstract:** Despite the prestige still enjoyed today by the publishing house he founded, Bernard Grasset has never fully escaped, since his death, the “national indignity” to which he was condemned in 1948 for collaboration during World War II. In this text, we revisit his case not to take a position for or against the rehabilitation of the figure in French national memory, but to demonstrate through his example that practices, discourses, and representations form the different facets of the same editorial mediation.

**Keywords:** Bernard Grasset; publishing; France; editorial discourse; literary imaginaries.



Malgré le prestige dont jouit, encore aujourd’hui, la maison d’édition qu’il a fondée, Bernard Grasset n’est jamais tout à fait sorti, depuis sa mort, de « l’indignité nationale » à laquelle il avait été condamné en 1948 pour faits de collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale. En nous fondant sur les deux principales publications le concernant – le livre de Gabriel Boillat (1974), *La Librairie Bernard Grasset et les lettres françaises*, et la biographie de Jean Bothorel (1989) – nous revenons ici sur son cas non pas en vue de nous prononcer pour ou contre une réhabilitation du personnage dans la mémoire nationale française, mais pour montrer à travers son exemple que les pratiques, les discours et les représentations forment les différentes facettes d’une même médiation éditoriale. Nous nous pencherons successivement sur la trajectoire de Grasset, sur les pratiques éditoriales qu’il a contribué à transformer et sur les représentations, particulièrement nombreuses, dont il a été le sujet et l’objet.

## 1 Une trajectoire équivoque

Bernard Grasset est né en 1881, la même année que Gaston Gallimard qu’il considérera toute sa vie comme son principal concurrent. Élevé à Montpellier, dans un milieu catholique, nationaliste et conservateur, Grasset obtient un doctorat en droit, orienté vers les sciences économiques. C’est avec ce bagage peu commun qu’il monte à Paris, fréquente le milieu littéraire et entre en édition. Les Éditions nouvelles, financées en partie par la famille de Grasset, deviennent en 1908 les Éditions Bernard Grasset. Celles-ci s’attachent au cours des décennies suivantes des auteurs importants qui ont laissé des œuvres littéraires marquantes, telles *Maria Chapdelaine*, de Louis Hémon, *Les Provinciales*, de Jean Giraudoux, les œuvres de Francis Carco, d’André Maurois, *Les Enfants terribles*, de Jean Cocteau, *Les Conquérants*, d’André Malraux, *Les Jeunes Filles*, de Montherlant ou encore *Le Nœud de vipères*, de François Mauriac. La maison d’édition ne survivra pas sous une forme indépendante à son fondateur : acculé financièrement en 1954, un an avant sa mort, Grasset vend à Hachette 90 % de ses parts de la maison.

Deux éléments sont essentiels dans la trajectoire personnelle et professionnelle de Grasset. Le premier concerne sa santé mentale. On l’a dit maniaco-dépressif, neurasthénique, hypocondriaque, cyclothymique et j’en passe. Quel que soit le bon diagnostic, Grasset est allé de cure en cure, selon un cycle allant de l’activité à la maladie, puis à la convalescence puis enfin à la reprise d’activité, toute sa vie. Ses problèmes psychiatriques ont été si graves qu’il a perdu temporairement le contrôle de son entreprise : en 1935, ses deux sœurs l’ont fait répondre devant un tribunal de sa santé mentale. Même si la demande d’interdiction a été rejetée, on s’est demandé sur la place publique parisienne si Grasset était psychiquement capable de gérer sa maison. Notons à cet égard qu’il a été célibataire pendant la plus grande partie de sa vie, avant un mariage en 1943 qu’il va amèrement regretter au cours de ses périodes dépressives suivantes.

Le second élément incontournable de sa biographie concerne, on l’a dit, ses prises de position à l’égard de l’occupant allemand, et les conséquences de celles-ci au moment de l’épuration. L’affaire est complexe et je renvoie aux travaux des spécialistes pour plus de détails.<sup>1</sup> Dès 1936, il édite *Principes d’action*, d’Adolf Hitler mais prend soin de signer cet avertis-

<sup>1</sup> Voir FOUCHÉ, Pascal. *L’Édition française sous l’Occupation (1940-1944)*. Paris : Éditions de l’IMEC, 2005 et MOLLIER, Jean-Yves. *Édition, presse et pouvoir au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Fayard, 2008.

sement en page de couverture : « cette publication n'entraîne aucune adhésion, quelle qu'elle soit, de la part de l'éditeur français, aux principes qui y sont exprimés. Elle répond uniquement à une nécessité de documentation authentifiée sur l'idéologie du Parti national-socialiste et sur la pensée de son chef » (Bothorel, 1989, p. 311). Pendant la période de l'Occupation, qu'il passe principalement à Paris, l'attitude de Grasset est plus équivoque encore. En tant qu'éditeur, il se plie comme ses collègues du Syndicat des éditeurs à la Convention de censure interdisant de publication aux Juifs, aux francs-maçons, aux communistes et aux auteurs considérés comme anti-allemands. Il crée même une collection pro-allemande, qu'il intitule « À la recherche de la France ». En tant qu'intellectuel, Grasset n'a écrit qu'une seule tribune pro-Pétain et pro-Hitler puis a gardé le silence sur ces sujets. Une fois suffit. Enfin, Grasset a défendu au début de la guerre ce qu'il a appelé un « armistice de l'esprit ». Considérant que l'édition littéraire est pourvue d'une valeur spécifique et doit donc être traitée autrement, il proposait que les éditeurs puissent poursuivre leur activité sous la tutelle de l'occupant. Il s'offrait même comme intermédiaire entre les autorités françaises et allemandes. Comme on l'imagine, la proposition n'a eu d'autre effet que d'isoler davantage Grasset. L'Occupation terminée, sa condamnation en première instance fait grand bruit puis Grasset est condamné en cassation, en 1948, à l'indignité nationale à vie, à cinq ans d'interdiction de séjour, à la confiscation de ses biens, à la dissolution de la Société des Éditions Grasset, à l'exclusion du Syndicat des éditeurs. Grasset est certainement l'éditeur le plus visible parmi ceux qui ont été condamnés et l'éditeur le plus lourdement condamné. Il a cependant été bénéficié d'une amnistie en 1953 et a repris les rênes de sa maison à partir de la fin 1949 et jusqu'à sa mort en 1955.

## 2 L'art du coup médiatique

L'économie de la maison Grasset, du vivant de son fondateur, repose sur la rémunération des et par les auteurs. Grasset pratique abondamment, comme bien d'autres, l'édition à compte d'auteur (surtout au début de sa carrière) : compte d'auteur total ou partiel, cela dépend de la tête du client mais il est de mise qu'un manuscrit spontanément proposé fasse l'objet d'une contribution de la part de son auteur. Grasset fait par exemple payer Marcel Proust, qui en a les moyens, un montant forfaitaire pour *Du côté de chez Swann* puis des frais supplémentaires pour les nombreux remaniements apportés par l'auteur. En revanche, pour les écrivains qu'il déniche ou qu'il détourne d'un autre éditeur, Grasset est prêt à débourser des sommes importantes. Pour Jean Giraudoux et Raymond Radiguet, Grasset signe des contrats généreux, prévoyant des mensualités qui permettent aux heureux élus de vivre de leur plume. Il y a donc un équilibre, tacite mais réel, qui s'opère, selon la réussite supposée ou non de l'opération, tant au niveau des ventes que de la légitimation, entre les écrivains pour lesquels Grasset débourse de l'argent, et les écrivains qui au contraire doivent payer pour publier sous son enseigne.

Durant ses périodes de présence au bureau, Grasset est réputé avoir des idées à la minute, certaines farfelues, d'autres géniales. Je mentionne ici une liste de certains de ses bons coups : il a publié un cours d'anglais qu'il a écrit, il a donné un nouvel essor à la *Revue militaire générale* pendant la Première Guerre mondiale, il a remis à la mode les mots-croisés. D'autres idées sont restées lettre morte, comme cette « académie de publicité et de psychologie appliquées » grâce à laquelle on aurait pu s'initier « à l'art de la publicité pour mieux faire connaître à l'étranger notre activité intellectuelle, notre production artistique, nos richesses

naturelles, nos beautés touristiques, tout ce qui fait le charme et la grandeur de notre pays » (Bothorel, 1989, p. 240).

Cependant, une vision trop personnaliste de la médiation éditoriale des Éditions Bernard Grasset serait réductrice. Si Grasset n'a cessé de proclamer son indépendance à l'égard de toute école de pensée, s'il a poussé l'affirmation de sa subjectivité jusqu'à créer en 1929 la collection « Pour mon plaisir », ses proches collaborateurs (et collaboratrices, souvent oubliées) ont joué tout au long de la carrière de Grasset un rôle clé dans la gestion de la maison. Pendant ses longues périodes de convalescence, il se contente de donner des orientations par lettre et laisse ses employés, en particulier Louis Brun, veiller à leur exécution. « Vous êtes le seul patron de la Maison », lui écrit-il en son absence (Bothorel, 1989, p. 244). Louis Brun suit les projets, rencontre les auteurs, les imprimeurs, les libraires. Il est l'éditeur invisible de la maison Grasset. En outre, il a toujours refusé de doter sa maison d'un comité de lecture et s'est targué de prendre ses décisions souverainement mais il a confié des fonctions éditoriales à des intellectuels, tels Edmond Jaloux, Gabriel Marcel, Daniel Halévy. Des intellectuels ont été, par ailleurs, des employés de longue date de Grasset, comme Henry Poulaille et Henri Muller au service des ventes.

Bernard Grasset s'est surtout fait connaître par sa science de la mise en marché. Une note manuscrite datant des premières années de la maison exprime clairement l'ambition de l'éditeur : « Reprendre complètement les techniques de lancement. L'heure est venue d'imposer les auteurs, de créer l'événement autour d'un ouvrage » (Bothorel, 1989, p. 119). Il va s'y employer par la large diffusion d'annonces dans les journaux et sur les vitrines et plus généralement par son usage de la publicité. À l'époque, les écrivains qui faisaient de la publicité, qui passaient à la radio, au cinéma, dans les magazines n'étaient pas rares.<sup>2</sup> Mais voir au cinéma la mise en scène de la signature du contrat entre Grasset et le jeune et talentueux Raymond Radiguet, voilà qui était inédit. Ce sont ces pratiques agressives de mise en marché qui vont assurer le succès de *Maria Chapdelaine*, de Louis Hémon (1921), premier volume de la collection « Les Cahiers verts » que Grasset a confiée à Daniel Halévy. L'éditeur a raconté plusieurs fois son engouement à la lecture du roman, le rachat des droits à Payot puis la campagne auprès des libraires et des journalistes pour pousser le livre. En mars 1922, estime Grasset, il a vendu 200 000 exemplaires et dépensé 100 000 francs de publicité (Bothorel, 1989, p. 153). Grasset a accompagné ces pratiques de tout un discours de justification sur lequel nous allons revenir. Notons déjà cette phrase d'un journaliste du *Cri du jour* en novembre 1935, qui montre que la responsabilité de Grasset était directement engagée, dans les esprits de l'époque, à ces manières de faire :

En mettant à la mode la publicité à outrance pour la diffusion d'un volume, la maison Grasset, obligeant ses collègues à lui emboîter le pas et investir des sommes importantes pour le lancement de chaque ouvrage, engageait l'édition dans une impasse où elle se trouve maintenant embourbée (Bothorel, 1989, p. 161).

Dans une autre stratégie gagnante, Grasset parie d'emblée sur les retombées possibles des prix littéraires, alors en plein développement,<sup>3</sup> tente de se gagner des jurés et de

<sup>2</sup> Voir BOUCHARENC, Myriam. *L'Écrivain et sa publicité*. Histoire d'une tentation. Seyssel: Champ Vallon, 2022.

<sup>3</sup> Sur l'histoire des prix littéraires en France, voir DUCAS, Sylvie. *La Littérature à quel(s) prix?* Paris : La Découverte, 2013.

faire la publicité de ses victoires. Il va jusqu'à créer de toutes pièces un prix littéraire, tout en continuant de faire jouer ses réseaux pour obtenir le Goncourt ou le Renaudot. En 1921, la création du prix Balzac est annoncée à grand renfort de publicité. Financé par un mécène, le prix offrait une récompense dix fois plus élevée que le prix Goncourt : sous la pression du Syndicat des éditeurs, Grasset a accepté que des œuvres publiées dans d'autres maisons que la sienne puissent être récompensées. Le prix n'aura que quelques années d'existence mais Grasset aura fait ce qu'il fait le mieux : créer l'événement.

### 3 Une œuvre prolifique

Grasset est l'un des premiers éditeurs à porter dans des livres un discours critique sur son métier.<sup>4</sup> Et il est certainement celui qui, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a le plus commenté la situation du monde du livre. Il ne l'a pas fait toutefois de façon continue. Selon Gabriel Boillat (1974), il y a eu chez Grasset trois périodes principales d'écriture sur l'édition : 1923-24, 1929-34 et 1951-54. Il y a consacré pas moins de trente articles ainsi que plusieurs ouvrages : *La Chose littéraire* en 1929,<sup>5</sup> un commentaire de la *Lettre sur le commerce de la librairie*, de Diderot, en 1937, dans lequel il s'oppose au projet de loi Jean Zay qui voulait faire des auteurs des « travailleurs intellectuels », une brève *Lettre à André Gillon sur les conditions du succès en librairie* (1951),<sup>6</sup> enfin l'*Évangile de l'édition selon Péguy* (1955), qui est un long commentaire à la fois d'un texte récemment réédité de Charles Péguy et d'un jugement prononcé contre Grasset dans une affaire de droits d'auteurs qui l'opposait à Montherlant.

Avant de revenir à ces publications spécialisées, précisons qu'elles représentent seulement une grosse moitié des écrits de Bernard Grasset. S'il s'est refusé à écrire ses mémoires, il a écrit un roman autobiographique, *L'Admirable Madame Vontade*, resté inédit sauf pour deux extraits parus dans *Opéra*, en mars 1951. Il s'est en outre lancé dans une série de livres de réflexion morale et philosophique, qu'il a publiés à la *Nouvelle Revue française*, chez son concurrent Gallimard : *Remarques sur l'action* (1928), *Remarques sur le bonheur* (1931), *Les Chemins de l'écriture* (1942). Paraîtront enfin des *Textes choisis*, classés et commentés par Henri Massis.<sup>7</sup>

Dans toutes ses publications consacrées à l'édition, Grasset entretient l'image d'un homme d'action qui prend le temps (de grand matin, assurait-il) de coucher sur papier les leçons de ses expériences et d'énoncer les problèmes du temps. À la différence des essais philosophiques, mûrement réfléchis, les interventions de Grasset sur son métier paraissent toujours poussées par l'urgence, provoquées par les événements. Il publie des réponses, des commentaires, des préfaces,<sup>8</sup> des remarques. Et quand il ne pratique pas le discours second,

<sup>4</sup> Je renvoie ici à la série d'articles que j'ai publiés : « Les discours d'éditeurs (1). Écrits polémiques », *Histoires littéraires*, v. XXII, n. 87, p. 123-134, juill.-sept. 2021; « Les discours des éditeurs (2). Écrits historiques et mémoriels », *Histoires littéraires*, n. 89, p. 187-196, janv.-mars 2022; « Les discours des éditeurs (3). Entretiens et enquêtes », *Histoires littéraires*, n. 90, p. 103-108, avr.-juin 2022; « Les discours des éditeurs (4). Autres discours », *Histoires littéraires*, n. 93, p. 113-120, janv.-mars 2023.

<sup>5</sup> Il s'agit d'un recueil d'articles parus dans *Le Journal* au cours des deux années précédentes.

<sup>6</sup> André Gillon était directeur-administrateur de Larousse.

<sup>7</sup> Paris : La Table ronde, 1953. Nous renvoyons à la bibliographie dans Gabriel Boillat (1974, t. I, p. 294-295).

<sup>8</sup> Parfois, l'écriture sert à répondre aux autres, même dans les livres qu'il publie. Ainsi pour *L'Amour qui n'ose pas dire son nom*, de François Proché, livre homophobe. Grasset écrit à Brun qu'il souhaite préfacer le livre de Proché,

comme dans *La Chose littéraire*, Grasset multiplie les dialogues fictifs avec le lecteur. Cela s'exprime davantage encore dans son ultime livre, *l'Évangile de l'édition selon Péguy*, dans lequel il commente et reprend à son compte la « mystique de l'édition » du directeur des *Cahiers de la quinzaine*, Charles Péguy, avec qui Grasset avait collaboré à ses débuts. Il y a dans ce livre des pages où Grasset prend directement à partie Gaston Gallimard, ou encore Daniel Halévy, le directeur des « Cahiers verts » : « Vous connaissez mieux que quiconque, Halévy, la querelle d'Allemand que l'on m'a cherchée à la Libération : vous savez que ma maison faillit être rayée d'un trait de plume, par des hommes à gages » (Grasset, 1955, p. 15). Le texte de Péguy, les commentaires sur celui-ci et les propos propres à Grasset se croisent sur l'espace de la page, dans les notes et dans les marges du texte. Enfants des circonstances, les discours de Grasset sont adressés à certaines personnes, pour mieux s'adresser à tous.

Entrons maintenant dans le corps de ces textes où Grasset exprime une vision cohérente et constante du commerce de la littérature. Grasset croit en l'édition littéraire et la défend. Tel est son segment de marché : ni le livre de luxe ni le livre populaire mais le livre, roman ou essai, susceptible d'obtenir un prix littéraire et de vendre plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires malgré son prix relativement élevé.

Grasset estime que la « chose littéraire » se produit autrement depuis la fin de la Première Guerre mondiale, sur une plus large échelle et selon des pratiques renouvelées. Désormais, la littérature peut atteindre de grands succès : « On appelle succès, de notre temps, le brusque engouement d'un public étendu pour un ouvrage, se traduisant parfois, dans l'espace de quelques mois, par une vente qui dépasse cent mille exemplaires » (Grasset, 1951, p. 9). L'édition serait entrée dans ce qu'il appelle « l'ère des cent mille » – chiffre en réalité fabuleux, très rarement atteint par des ouvrages de littérature générale. Grasset considère que la lecture littéraire aurait progressé dans le goût d'un grand nombre de personnes : « de toutes les modes, celle de l'esprit est peut-être la plus suivie » (Grasset, 1929, p. 105).

L'explosion quantitative du public lecteur pour les nouveautés littéraires se serait accompagnée, au cours de l'« ère d'inflation littéraire » (Grasset, 1929, p. IV), d'une transformation des façons de promouvoir les œuvres publiées. Dans le monde d'avant, dit Grasset, la publicité était avant tout verbale : on faisait des visites aux critiques, on fréquentait les salons et on espérait que cela suffirait à faire connaître ses livres. Mais désormais, la publicité est entrée dans les journaux, et jusqu'au cinéma, parce qu'il faut « créer l'événement » (Grasset, 1951, p. 11) pour convaincre le « haut personnel » du monde littéraire, à savoir les auteurs-critiques-éditeurs-jurés qui sont les opérateurs du succès. Les métaphores comparables, boursières, voire sportives abondent sous la plume de Grasset : on parle escompte, traité, rente, on mise son poulain pour un prix littéraire comme on va aux courses de chevaux à Longchamp, on participe au « grand jeu » (Grasset, 1929, p. 89).

Ces considérations ne sont en rien nouvelles : nombreux ont été les hommes de lettres, au XIX<sup>e</sup> siècle, à en tenir des similaires sur le monde de l'édition qui était mieux avant et sur la spéculation comme soi-disant nouveau maître-mot des opérations de librairie. Chez l'éditeur Grasset, elles surprennent. N'a-t-il pas lui-même été un acteur essentiel de telles transformations ? N'a-t-il pas sa part de responsabilité dans les mœurs condamnables du monde éditorial ?

---

et précise à l'intention de son employé : « ne lui dites pas que je voudrais dire à peu près le contraire de ce qu'il dit » (apud Jean Bothorel, 1989, p. 197).

Loin de minimiser son propre rôle, Grasset n'a de cesse d'en affirmer l'importance. Il répond d'avance à ceux qui voudraient récuser sa critique parce qu'il est l'un des artisans de la configuration qu'il dénonce. « Quant à moi, précise-t-il dans *La Chose littéraire*, je fis toujours passer ma préoccupation de créer le besoin avant mon souci de le satisfaire » (Grasset, 1929, p. 113). Et dans sa *Lettre sur les conditions du succès*, il associe le renouveau de l'édition, « depuis une trentaine d'années », à sa propre pratique d'éditeur : « depuis l'instauration de méthodes d'édition, où j'ai ma part, qui devaient permettre aux écrivains de vivre de leur plume » (Grasset, 1929, p. 10). Il s'agissait, revendique-t-il, de créer l'offre, ou le besoin, auprès des lecteurs, par la sélection et l'entretien des meilleurs écrivains.

S'il regrette les contraintes pesant sur l'éditeur, c'est cet acteur, et lui-même en particulier, que Grasset place au cœur du système de la légitimation littéraire. L'éditeur, anticipant les goûts du plus grand nombre, doit refuser beaucoup de manuscrits : « J'attends le chef-d'œuvre, mais je suis toujours prêt à la pire des déceptions » (Grasset, 1929, p. 41). Parce que les œuvres médiocres sont plus nombreuses que les œuvres admirables. Grâce à son goût sûr et aux conditions privilégiées qu'il offre à ceux qu'il a élus dignes d'entrer dans son catalogue, l'éditeur constitue un « fonds » de « valeurs durables » (Grasset, 1929, p. 149). L'édition selon Grasset repose sur les contrats d'exclusivité avec les auteurs qu'il juge les meilleurs afin de constituer le meilleur fonds possible. La richesse de celui-ci se mesure à la propriété, pour une longue période (soixante-quinze ans), d'œuvres qui pourront se vendre sur le long terme. La propriété littéraire est une action « dont le rendement est constamment reporté sur l'avenir » (Grasset, 1929, p. 154). L'éditeur, en banquier symbolique,<sup>9</sup> fait des paris sur le futur. C'est ce que Grasset appelle l'« édition de découverte » (Grasset, 1955, p. 89) contrairement à « telle autre qui n'opère que sur les valeurs déjà reconnues ».

Dans cette perspective, les écrivains eux-mêmes sont déresponsabilisés. Ils n'ont qu'à s'occuper de leur œuvre et laisser les éditeurs créer l'événement. Ce sont les éditeurs qui font la dépense, qui parient sur l'avenir. D'où l'opposition farouche de Grasset au projet de loi qui voulait faire de l'écrivain un travailleur. La littérature n'est pas un métier, prétend-il, mais l'édition l'est bien. Un métier qui s'accomplit avant et après la publication, au grand bénéfice des écrivains et grâce aux lecteurs.

Dans le chapitre « Mon message » de l'*Évangile de l'édition selon Péguy* et dans ses autres écrits, c'est l'évangile selon Grasset que l'on lit. Pour filer la métaphore religieuse, il ne serait pas excessif de dire que Grasset prêche toujours pour sa chapelle. Grasset croit en son métier et l'incarne. C'est ce qu'il appelle à plusieurs reprises « l'esprit éditeur » : l'éditeur entretient et régule le système, il représente la « police des Lettres » contre la camaraderie et la complaisance. Mieux encore, il garde le troupeau et le guide. Cela exige un investissement d'argent, de temps et d'énergie, total. Contre l'image de l'éditeur attiré par le lucre et de l'écrivain désintéressé, Grasset, qui vivait lui-même dans un relatif dénuement, se montre entièrement voué à son artisanat : « Dépense de la personne, sans contrepartie » (Grasset, 1955, p. 259).

<sup>9</sup> Voir DURAND, Pascal; GLINOER, Anthony. *Naissance de l'Éditeur : L'édition à l'âge romantique*. Bruxelles : Les Impressions nouvelles, 2005, ainsi que GLINOER, Anthony. *Être éditeur : Histoire, discours, imaginaires*. Paris : Léchappée, 2024.

## 4 Un personnage littéraire

Il reste une dimension qui, sans être propre à Grasset, s'est davantage déployée autour de lui qu'autour de tout autre éditeur de son temps. Bernard Grasset a non seulement été un éditeur qui agit et un éditeur qui parle, il a aussi été un éditeur à qui on parle et même, peut-être surtout, un éditeur dont on parle. D'abord, il y a deux occurrences de textes directement adressés au personnage : la « Lettre-préface à Bernard Grasset », d'Anna de Noailles, dans son recueil de poèmes *L'Honneur de souffrir*, en 1930, ainsi que la « Lettre à Monsieur Bernard Grasset », de Charles-Ferdinand Ramuz, datée de 1929,<sup>10</sup> dans laquelle il le remercie d'avoir cru en lui malgré ses mauvaises ventes.

Toujours dans l'entre-deux-guerres, une pièce de théâtre offre une place de (dés)honneur à un éditeur. Il s'agit de *Vient de paraître*, comédie de salon d'Édouard Bourdet créée en 1927 au théâtre de la Michaudière et publiée l'année suivante dans *La Petite Illustration*. L'acte I a lieu dans la maison d'édition de Julien Moscat. Furieux que son concurrent Chamillard lui ait raflé son auteur vedette Maréchal, Moscat monte un coup : il fait obtenir, grâce au contrôle qu'il exerce sur les jurés, le prestigieux prix Zola à un jeune auteur de province, Marc, manipulé par son épouse. Moscat a un œil sur tout : le rachat des droits du livre, l'adultère entre la femme de Marc et Maréchal, le paiement d'à-valoirs à Marc qui lui permet d'arrêter de travailler au ministère. Au bout du compte, l'opération réussit. Les ressemblances avec Grasset, Gallimard, le prix Goncourt, etc. n'ont pas échappé évidemment aux contemporains. La pièce obtient un succès honorable et donnera lieu, en 1949, à un film avec Pierre Fresnay. L'éditeur Moscat est un homme d'argent. Ses opérations visent exclusivement la vente, présente ou future, des livres qu'il publie et promeut :

Tout ce que je lui demande, moi, c'est d'avoir du succès ! Je ne m'en cache pas : ma spécialité, c'est l'auteur à succès. Je travaille dans l'auteur à succès. Je ne méprise pas l'artiste méconnu, bien sûr, mais c'est un article que je ne tiens pas. Ceux qui veulent faire artiste méconnu, je les laisse à mes confrères (Bourdet, 2004, p. 106).

Ses coups d'éclat visent de jeunes auteurs. Son métier consiste donc à faire des paris sur le talent, parce que les jeunes ne commencent à rapporter de l'argent qu'après quelques romans. Julien Moscat a tous les traits prêtés à Bernard Grasset : roublardise, absence de scrupules, esprit de conquête. Dans les mémoires de son ancien employé, Henry Muller, *Trois pas en arrière* (1952), il est dit qu'Édouard Bourdet était venu un matin à la boutique de la maison d'édition avec François Mauriac et avait utilisé ses observations dans sa pièce. Muller rapporte que Grasset est allé la voir au théâtre et ne s'y est pas reconnu mais riait fort en pensant à Gallimard, à Albin Michel, entre autres confrères. Grasset, lui, parle de la pièce à plusieurs reprises : dans *La Chose littéraire* et encore dans la *Lettre à André Gillon sur les conditions du succès*.

Les mémoires de Muller comportent d'ailleurs plusieurs chapitres consacrés à Grasset. Les éléments principaux de la légende de celui-ci y sont présents : la difficulté de travailler avec lui (« Grasset était beaucoup trop amoureux de sa profession pour accepter la moindre compromission, beaucoup trop passionné de la « chose littéraire » pour ne pas réagir avec vio-

<sup>10</sup> Voir NOAILLES, Anna de. *L'Honneur de souffrir*. Paris : Grasset, 1930 ; RAMUZ, Charles-Ferdinand. *Salutations paysannes* : précédées d'une lettre à Monsieur Bernard Grasset. Paris : Grasset, 1929.

lence devant ce qui lui déplaisait, beaucoup trop emporté pour peser ses termes » [Muller, 2002, p. 75-76]). Il était « un homme impossible » avec lequel « il fallait toujours se tenir à carreau » (Muller, 2002, p. 82), son désintérêt pour l'argent, ses coups médiatiques (à l'instar du dîner avec les 4 M de son écurie littéraire : Mauriac, Maurois, Montherlant et Morand).

Après la mort de l'éditeur, les témoignages publiés ont été nombreux. Dans *Combat*, le 22 octobre 1955, ont paru les hommages de Mauriac, André Maurois, Gaston Gallimard et Henry Muller. Dans *Arts*, les 2 et 8 novembre 1955, ont suivi ceux de Jean Cocteau, Daniel Halévy, Paul Morand, Marcel Jouhandeau, Hervé Bazin. Puis, en juin 1956, est sorti un numéro hommage de *La Table ronde*. Quant à Christine Garnier, autrice et dernière compagne de Grasset, elle a écrit un texte d'hommage une décennie plus tard : « Bernard Grasset, on le regardait vivre avec un étonnement toujours renouvelé. Il y a dix ans exactement, je le vis mourir » (Garnier, 1965, p. 219). Elle parle des mémoires que Grasset n'a pas voulu écrire : « Ses souvenirs d'éditeur — aussi bien à propos de Montherlant que de Daniel Halévy, de *Maria Chapdelaine* que de *Monsieur des Lourdines* — Grasset les racontait souvent après une partie d'échecs. Il adorait jouer aux échecs » (Garnier, 1965, p. 22).

Plus étonnant encore, le personnage a continué à fasciner et à repousser jusqu'à nos jours. Nous en prendrons pour témoin le livre publié par Christophe Bataille (2006), lui-même éditeur chez Grasset, et intitulé *Quartier général du bruit*. L'auteur y invente le personnage de Kobald (« le diable » en allemand), employé aux éditions Bernard Grasset. À la suite d'une tentative de meurtre envers Grasset par un auteur rejeté, Kobald prend progressivement le rôle de son patron. Ce roman à clés concerne probablement la période de crise qu'a connue Grasset en 1934-35, quand ses problèmes de santé mentale ont failli lui coûter sa maison d'édition.

Dans ce même livre est décrit et reproduit le portrait de Grasset par Jacques-Émile Blanche. Or, ce même portrait est l'objet d'une âpre bataille d'héritage. Les deux frères de sa petite-nièce Marie Liang, légataires comme elle, sont décidés à le vendre. Un acheteur, prêt à débourser 40 000 euros, se serait déjà manifesté. Marie Liang, elle, veut garder la toile dans la famille. Elle annonce vouloir écrire une grande enquête qui, espère-t-elle, réhabilitera la mémoire de son oncle Bernard Grasset.<sup>11</sup>

« J'ai dit que la leçon de ma vie serait recueillie comme la leçon d'un métier » (Bothorel, 1989, p. 441), a dit Bernard Grasset. En effet, il s'est identifié avec une particulière intensité, pendant toute sa longue carrière, à son métier d'éditeur. Il en a exploré les différentes composantes et les a lui-même théorisés : la sélection des auteurs, le suivi de leur production, mais surtout la mise en marché, à savoir les relations avec le diffuseur et avec les libraires, la publicité, les relations avec les médias. Dans son livre *The Content Machine. Towards a Theory of Publishing from the Printing Press to the Digital Network*, l'éditeur Michael Bhaskar (2013, p. 129) appelle cet ensemble d'opérations l'« amplification » : l'éditeur ne rend pas seulement public une œuvre, il construit aussi des cadres d'amplification grâce auxquels l'œuvre pourra être vue, entendue et connue. En cela, Grasset a exprimé avec continuité la tension constitutive de la médiation éditoriale, partagée entre les biens symboliques et les biens matériels.

<sup>11</sup> Voir « Le portrait qui déchire la famille Grasset », article anonyme du 2 juillet 2018. Disponible sur: <https://www.vanityfair.fr/pouvoir/medias/story/article-mag-le-portrait-qui-dechire-la-famille-grasset/2715>. Consulté le : 14 nov. 2024.

## Références

- GRASSET, Bernard. *Évangile de l'édition selon Péguy*. Paris : André Bonne, 1955.
- GRASSET, Bernard. *La Chose littéraire*. Paris : Gallimard, 1929.
- GRASSET, Bernard. *Lettre à André Gillon sur les conditions du succès en librairie*. Paris : Grasset, 1951.
- RAMUZ, Charles-Ferdinand. *Salutations paysannes* : précédées d'une lettre à Bernard Grasset. Paris : Grasset, 1929.
- GARNIER, Christine. Bernard Grasset au jour le jour. *Revue des deux mondes*, Paris, n. 22, p. 219-225, 15 nov. 1965.
- BATAILLE, Christophe. *Quartier général du bruit*. Paris : Grasset, 2006
- DIDEROT. *Lettre sur le commerce de la librairie*. Commentée par Bernard Grasset. Paris : Grasset, 1937.
- BOURDET, Édouard. *Vient de paraître*. Paris : Folio théâtre, 2004.
- BOILLAT, Gabriel. *La Librairie Bernard Grasset et les lettres françaises*. Paris : Honoré Champion, 1974. 2 v.
- MULLER, Henry. *Trois pas en arrière*. Paris : La Table ronde, 2002.
- BOTHOREL, Jean. *Bernard Grasset : Vie et passions d'un éditeur*. Paris : Grasset, 1989.
- BHASKAR, Michael. *The Content Machine: Towards a Theory of Publishing from the Printing Press to the Digital Network*. Londres : Anthem Press, 2013.